

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 35 (1927)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Le Castrum romain d'Yverdon  
**Autor:** Bourgeois, Victor-H.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-27825>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

---

---

## LE CASTRUM ROMAIN D'YVERDON

(Avec planches.)

(*Suite et fin.*)

---

Une autre découverte de tout premier ordre était faite à peu près simultanément et non loin de cette fouille par l'apparition graduelle de deux tours semi-circulaires sur le mur E., puis des bases d'un seuil de porte, très solidement fondé, et par la constatation finale et irréfutable que nous avons enfin l'entrée par laquelle la route venant d'Avenches pénétrait dans le Castrum.

Point capital aussi : Yverdon comme Avenches avait maintenant sa « porte de l'Est ».

Dans l'impossibilité de m'étendre sur les détails successifs de cette importante trouvaille, je dois me borner à n'en relever que les points principaux.

La porte, large de 7 mètres était défendue par deux tours semi-circulaires. (Fig. 10.)

Comme base fondamentale du seuil de la porte sont couchés des fûts de colonnes, des blocs de pierres, des fragments de calcaire taillés en demis colonnes, l'un couché, l'autre vertical, semblables à des couvertures de murs ou de

créneaux. Nous avons déjà constaté la présence de ces mêmes pierres taillées employées comme base de la tour d'angle S.-O. (Fig. 11.)

On trouve également cachée en partie sous le mur N. du cimetière une grosse pierre de 40 cm. d'épaisseur en calcaire d'Agiez, en forme de dalle, dont la face supérieure est ornée de losanges sculptés.

Cette pierre, déjà connue et dessinée en 1861, provient, comme les fûts de colonnes, les dalles de couverture de murs et de créneaux, des constructions de l'ancien vicus. Elle rappelle l'ornement d'une porte de l'époque de l'Empereur Auguste, à Peruggia, ainsi que la balustre des Rostres au Forum de Rome.

Ainsi, l'entrée E. du camp était trouvée. Il resterait à découvrir et à fixer le trajet de la voie traversant le Castrum ainsi que la porte de sortie par l'enceinte O.

Lors des sondages exécutés de nuit sous la rue du Valentin et qui mirent à nu le prolongement de la muraille O., l'on découvrit un mur de 80 cm. d'épaisseur parallèle à la direction de cette enceinte mais faisant un retour d'angle et une saillie à l'intérieur du camp. Malheureusement, les recherches ne purent être poussées à fond, la rue devant être rendue le lendemain à la circulation.

Il est permis de supposer que nous avons bien là le vestige d'une ancienne tour de défense ayant précisément fait partie de la porte O., laquelle de même que sa compagne de l'E. devait être flanquée de deux tours semi-circulaires.

Celle que nous croyons pouvoir identifier ici serait probablement la tour S. de cette porte.

En effet, en examinant attentivement les choses sur place, j'arrive à la conviction, jusqu'à preuve du contraire, que la voie romaine traversant le Castrum, a dû, à partir de la porte de l'E., obliquer très légèrement sur la gauche, cou-

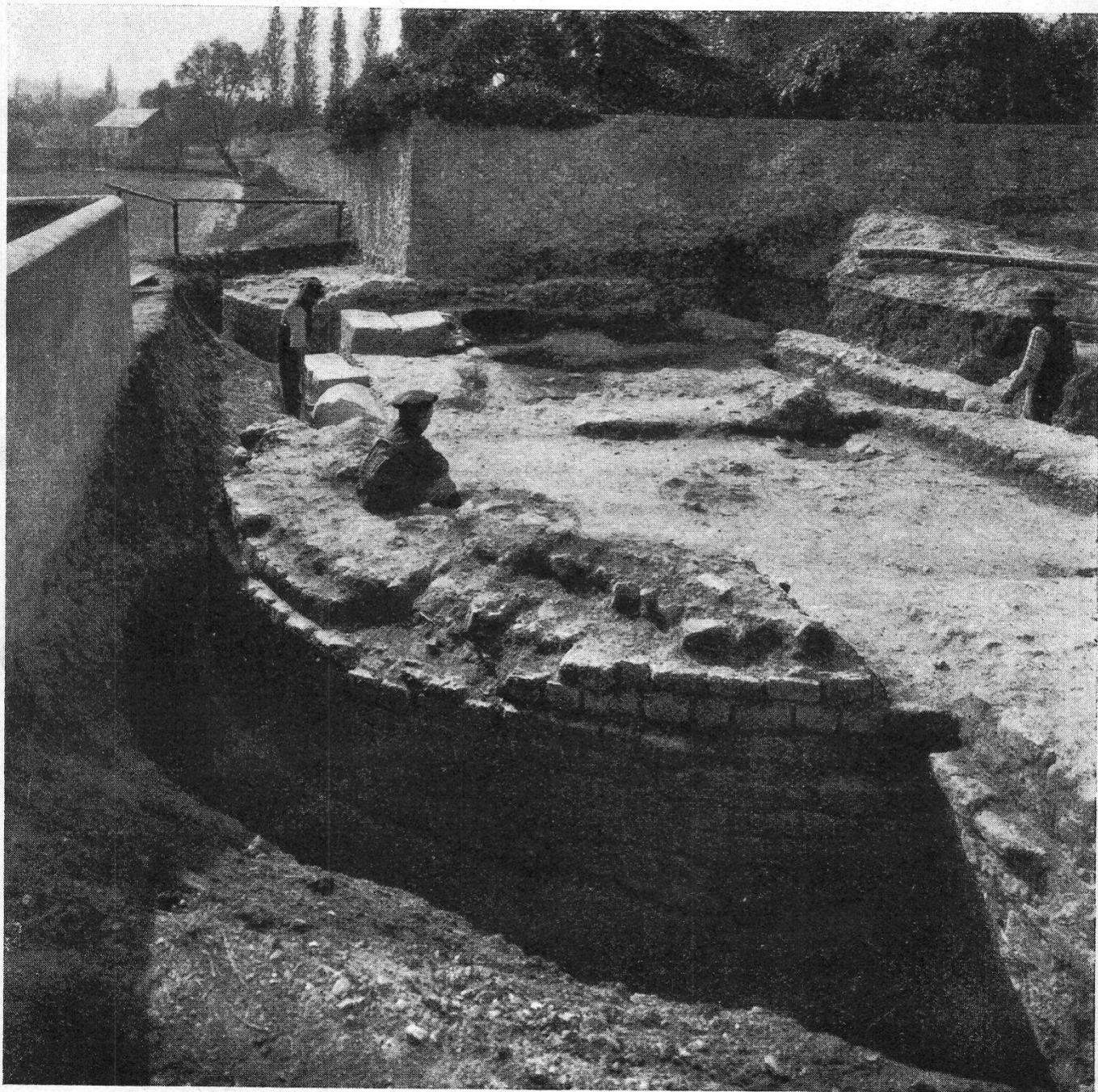


FIG. 10. — La porte de l'Est découverte en 1906, avec ses deux tours semi-circulaires.

pant le mur du cimetière, passer dans le voisinage immédiat du portail d'entrée actuel, couper de nouveau le mur du cimetière pour aboutir à la porte O., située sous la rue du Valentin et dont nous avons la tour S.

En reportant la même largeur de seuil que celle de la Porte de l'E., c'est-à-dire 7 mètres en y ajoutant la seconde tour semi-circulaire, l'on obtient des distances assez régulières pour les défenses de ce côté de l'enceinte.

Deux autres faits semblent appuyer cette hypothèse : le premier est que, tandis que le mur d'enceinte mesure 2 m. 40 d'épaisseur à son entrée sous la rue du Valentin, et plus loin seulement 1 m. 95, l'on a constaté à l'endroit, où je suppose la sortie, un diamètre du mur de 3 m. 20, ce qui pourrait s'expliquer par un renforcement du seuil de la porte.

Secondement, une ligne droite tirée de la Porte de l'E., par le tracé que je viens d'esquisser, conduit précisément à l'endroit de la sortie supposée.

Je prévois que d'aucuns m'objecteront que la voie traversant le Castrum ne devait point être rectiligne, mais que, par une direction courbe, elle devait, depuis la Porte de l'E., tirer sur la droite pour rejoindre la rue actuelle des Jordils qui est le tracé de l'ancienne route romaine.

A cela je répondrai que les divers et assez nombreux bâtiments dont les murs furent découverts en 1868 sur le triangle de gazon bordant le mur N. du cimetière et la rue des Philosophes semblent indiquer clairement que la route ne pouvait passer là et devait obliquer, ainsi que je l'ai dit ci-dessus, légèrement sur la gauche et non sur la droite. D'autre part, le fait que le tracé que je suppose passe sous des tombes que l'on ne peut profaner pour faire des recherches, explique que l'on n'en a point, depuis la création du cimetière retrouvé de vestiges.

La route romaine suivie par la rue actuelle des Jordils, peut avoir été rejointe par une courbe exécutée en dehors de la forteresse et non point à l'intérieur.

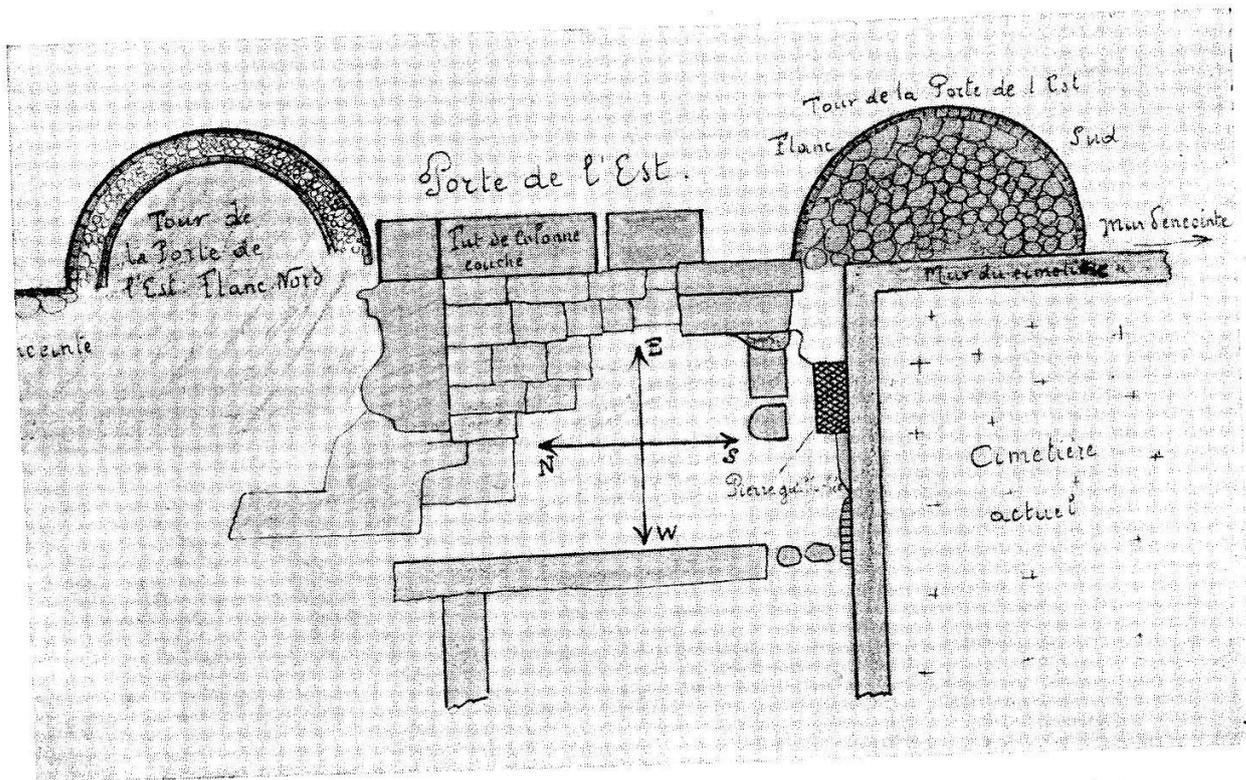


Fig. 11. — Plan de la porte de l'Est. Pierres tirées des ruines de l'ancien vicus et réemployées pour la construction du Castrum. Au pied du mur du cimetière, la pierre ornée de losanges. Fouilles de 1906.

Des fouilles futures pourront seules éclaircir cette question.

Jusqu'alors je maintiens mon hypothèse basée sur les raisons et les faits que je viens d'exposer.

Une nouvelle trouvaille inédite comme celles de la tour d'angle S.-E. et de la porte monumentale mentionnée plus haut vint encore enrichir le résultat déjà brillant des travaux.

En effet, une quatrième tour de Vigie semi-circulaire est

découverte sur le mur d'enceinte E., au N. de la rue des Philosophes, entre la porte monumentale et l'angle N.-O. du camp.

Ainsi l'on avait déjà, d'une façon certaine et précise, trois côtés du Castrum puis les deux tours d'angle méridionales avec quatre tours de vigie semi-circulaires dont trois à l'E. et une à l'O.

Restait le quatrième côté de l'enceinte à trouver, c'est-à-dire le mur N.

Avant de commencer les sondages pour le rechercher, l'ancien propriétaire du terrain sur lequel devait se trouver la tour d'angle N.-E., un vieillard de 80 ans, fut prié de donner des éclaircissements sur les démolitions que la rumeur publique disait avoir été pratiquées à cet endroit plus d'un demi-siècle auparavant.

Hélas ! ses déclarations furent navrantes :

Au cours de l'automne 1851, il avait démoli la tour d'angle, et les deux murs d'enceinte qui s'en détachaient au S. et à l'O. sur une longueur respective d'environ 15 mètres de chaque côté.

Il ajoutait que l'on n'en retrouverait pas une pierre, mais affirmait qu'à partir des points où il avait cessé son travail de destruction, le mur d'enceinte du camp se découvrirait à une petite profondeur sous le niveau du sol actuel.

Toute recherche de la tour devenant inutile, c'est sur l'enceinte N., la dernière qui manquait pour avoir le périmètre complet de la forteresse que les efforts se concentrèrent, dans le terrain appartenant à la Banque Piguet, efforts rapidement couronnés d'un plein succès.

Un sondage, dans la direction supposée de l'enceinte, met à jour un large mur, auquel s'ajoutent bientôt les fondations d'une nouvelle tour semi-circulaire que l'on dégage entièrement.

Les parements en sont peu nets et il apparaît de façon évidente qu'à de nombreuses reprises on a dépouillé cette construction de ses moellons.

La base des fondations existe seule encore.

De chaque côté de cette tour, d'importantes parties du mur d'enceinte apparaissent sous la pioche, soit un fragment de 11 mètres à l'Orient et un de 36 mètres à l'Occident.

Ce mur, ainsi que ses fondations, présente, comme en maints autres endroits des fouilles, de larges dalles, des pierres de taille, et des fûts ou demi-fûts de colonnes provenant de la destruction de l'ancien Vicus et réemployés lors de l'érection du Castrum.

Ainsi, pour couronner la fin des recherches, le mur N. était trouvé et l'on possédait maintenant les quatre côtés de l'enceinte. Les deux tours d'angle méridionales étant à découvert, il était aisé, par le prolongement et l'intersection des axes des murs de fixer exactement l'emplacement des deux tours manquantes des angles N., dont l'une se trouvait dans le jardin de la Banque Piguet et l'autre sous une maison bordant la rue du Valentin.

C'est sur cette dernière découverte, qu'après 98 jours de travail, les fouilles furent interrompues, les crédits étant épuisés et l'hiver approchant.

Quant aux trouvailles d'objets faites durant cette campagne de fouilles de 1906, elles sont si nombreuses et si variées qu'il est de toute impossibilité de les décrire. Tous ces vestiges et ces témoins de la vie romaine furent déposés au Musée d'Yverdon dont ils ornent les salles et les vitrines.

Deux trouvailles cependant, méritent une mention spéciale. (Fig. 12.)

La première est un buste en bronze de Minerve, portant un haut casque, travail admirable et d'une grande finesse,

que certains indices semblent désigner comme une applique.

La seconde consiste en deux débris de plats portant comme ornements le Chrisme, c'est-à-dire le monogramme du Christ, accompagnés des deux lettres grecques Alpha et



FIG. 12. — Tête de Minerve, en bronze, trouvée en 1906.

Omega, symbole chrétien signifiant le commencement et la fin.

Qu'il me soit permis de rappeler ici que pendant les trois premiers siècles de notre ère, la religion chrétienne fut persécutée par les empereurs romains d'une façon systématique et cruelle ; ses adeptes se trouvaient dans l'obligation, au

péril de leur vie, de cacher leur foi nouvelle et de voiler, sous des représentations symboliques connues d'eux seuls, leurs sujets d'adoration.

Parmi les nombreux symboles qui tous avaient une signification bien déterminée aux yeux des initiés, l'un des premiers et des plus importants fut l'image du poisson, en grec « ichtis », parce que ce mot est composé des initiales des cinq mots (grecs) signifiant : « Jésus-Christ, fils de Dieu, Sauveur. » Le poisson traversé d'un trident est une des plus anciennes représentations du Crucifiement.

La croix était aussi figurée sous la forme d'une ancre ou d'un mât de navire portant une vergue.

La paix était représentée sous l'image d'une colombe tenant un rameau d'olivier dans son bec, l'immortalité par celle d'un paon, la victoire par une palme, l'âme arrivée au port du salut par un bateau naviguant vers un phare, et ainsi de suite. Ces représentations auxquelles s'ajoutaient une quantité d'autres sont très fréquentes dans les catacombes de Rome et sur les anciennes inscriptions chrétiennes.

Mais la foi nouvelle devait triompher malgré les plus barbares et les plus cruelles répressions, et au mois de mai de l'an 313, l'empereur Constantin le Grand, par son fameux et immortel édit de Milan, rendit la paix à l'église et déclara la foi chrétienne religion légale dans l'Empire romain.

Le Christe, c'est-à-dire le monogramme du Christ, composé des deux premières lettres grecques du nom du Sauveur, le Chi et le Rô, fut reconnu par l'empereur Constantin lui-même.

La tradition raconte que celui-ci, avant la bataille livrée près du Ponte Milvio, aux portes de Rome le 12 octobre 312 contre son concurrent Maxence et dans laquelle Constantin remporta une victoire éclatante qui lui livra la

capitale, il aperçut, dans une vision, le Christ lui présentant le modèle de l'étendard qui conduirait ses soldats à la victoire, le célèbre « Labarum » sous la forme d'une croix ornée du Chrisme.

Adopté par l'empereur comme symbole sur ses enseignes, cet ornement se répandit bientôt dans toutes les directions et sur un grand nombre d'objets se rattachant à la foi chrétienne.

Non point que le sigle du Christ fut inconnu avant Constantin, mais il était généralement inscrit, aux II<sup>me</sup> et III<sup>me</sup> siècles avec les lettres grecques Iota et Chi, initiales des deux mots « Jesus Christos », tandis que le monogramme constantinien a changé la première des deux lettres et substitué le Rô au Iota.

Puis on ajouta encore à cet ornement les deux lettres grecques Alpha et Omega, forme sous laquelle nous le retrouvons ici au Castrum d'Yverdon.

Un point sur lequel on ne saurait trop insister est qu'il faut se garder de croire que la foi chrétienne dès l'édit de Milan de 313 fut la seule religion pratiquée.

L'idolâtrie antérieure continua sur une grande échelle et marcha de front avec le christianisme.

L'empereur Constantin lui-même, bien que converti et protégeant les chrétiens, avait garde au début d'afficher trop ostensiblement sa nouvelle croyance en considération du parti formidable qui, à Rome comme dans tout l'empire, restait fidèle à l'idolâtrerie, laquelle formait toujours la religion officielle.

D'après l'évêque historien Eusèbe, contemporain de l'empereur, Constantin ne fut réellement baptisé qu'en 337, en une ville de Bithynie, très peu de temps avant sa mort qui eut lieu cette même année.

Nous retrouvons dans les ruines du Castrum d'Yverdon,

sur deux fragments de plats, le monogramme constantinien, preuve irréfutable de la présence du christianisme chez nous au IV<sup>me</sup> siècle, ce qui ne permet cependant aucunement d'en conclure qu'il y fut exclusivement pratiqué.

L'un de nos archéologues les plus érudits, Mgr. Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, a étudié ces deux formes de Chrismes trouvées sur l'emplacement du Castrum dans son remarquable ouvrage sur « l'Art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne », et, se basant sur certaines particularités de détails, il incline à les dater plutôt des V<sup>me</sup> au VII<sup>me</sup> siècle que du IV<sup>me</sup>.

Comme nous ne possédons point de documents concernant l'histoire de la contrée d'Yverdon pendant les siècles qui suivirent la domination romaine chez nous et la destruction de notre Castrum vers l'an 407, il n'est pas possible de tirer des conclusions précises des trouvailles de ces deux fragments de poteries, qui peuvent avoir été des ustensiles de ménage aussi bien que des objets de culte.

A une profondeur de seulement 30 centimètres, on découvrit encore un double sarcophage en pierre maçonnée, contenant dans chaque alvéole un squelette assez bien conservé, mais dépourvu d'objets, ce qui ne permet point d'en tirer des conclusions précises.

Le résultat des fouilles avait dépassé les attentes les plus osées et les espoirs les plus optimistes.

Pour résumer brièvement les points les plus saillants seulement, omettant par nécessité une grande quantité de détails qui mériteraient cependant une mention, je rappellerai que les fouilles donnèrent :

l'emplacement exact et le plan définitif du Castrum, par la position fixe des quatre tours d'angles ainsi que d'importantes parties des quatre murs de l'enceinte ;

la découverte de cinq tours intermédiaires semi-circulaires, dont deux comme défense de la superbe porte de l'E.; la mise à jour du tracé et de la structure d'une des rues romaines à l'intérieur du camp; l'établissement définitif des contours et de la superficie du bâtiment des thermes avec ses hypocaustes, ses deux vastes salles, ses piscines, baignoires et canaux pour l'évacuation des eaux;

les vestiges de murs de constructions bordant les tracés de deux rues romaines; la constatation de murailles postérieures, de l'époque burgonde, sur l'emplacement même du camp et, l'enrichissement d'une quantité remarquable d'objets intéressants pour le Musée d'Yverdon.

Des plans exacts de toutes ces découvertes, à petite et à grande échelle furent levés par un géomètre breveté, de nombreuses photographies prises d'ensemble et de détails.

L'étendue de la superficie de notre camp romain prouve son importance. Et, si l'on se le représente dans son beau temps, lorsque les bâtiments divers, habitations d'officiers, casernes de soldats, thermes, tribunal et temple, s'élevaient fièrement au-dessus des murs puissants de l'enceinte crénelée, lorsqu'une foule affairée s'entrecroisait dans les rues et que des troupes aux brillantes armures défilaient par la porte de l'E. sous les yeux d'une population exaltée, le *Castrum* d'Yverdon devait avoir grand air.

Dès le début du XIX<sup>me</sup> siècle, la forteresse avait, lambeau par lambeau et comme à regret, livré ses secrets.

On eût dit que, pénétrée d'un sentiment de fierté blessée, elle s'était efforcée, pendant plus de 1500 ans de voiler aux regards indiscrets, les tristes restes de sa magnificence écroulée.

Enfouie sous une épaisse couche de terre, protégée par des croix sous les pieds des vivants et sous les linceuls des

morts, à l'abri du voile de tristesse qui l'enveloppait et la rendait sacrée, elle dormait elle aussi de son dernier sommeil.

Le temps s'est écoulé, le tourbillon de la vie a passé, et la pauvre mutilée a dû céder à la curiosité et à la science humaines. Sous les coups impitoyables des pelles, des pioches et des barres de fer, tel le malheureux forcé par la question, elle a avoué.

Avec des regrets indicibles, mais fière encore, elle a dévoilé et livré un à un les restes qu'elle avait, pendant quinze siècles, si jalousement cachés, débris lamentables mais nobles toujours, de toute sa grandeur et de sa puissance déchues.

La situation géographique d'Eburodunum, avec tous les avantages qui en découlaient, le nombre, l'étendue, l'importance des vestiges parvenus jusqu'à nous malgré les effroyables catastrophes qui écrasèrent et anéantirent cette cité florissante, tout cela prouve la valeur stratégique que l'empire le plus puissant du monde attribuait à notre ville, le développement qu'il lui avait donné, la magnificence et le luxe auxquels avait atteint la civilisation romaine.

Et maintenant ?

Maintenant le cimetière d'Yverdon recouvre l'emplacement du Castrum Eburodunense.

Maintenant là où jadis des généraux fastueux séjournaient et défilaient à la tête de leurs brillantes légions, là où la richesse, le luxe, les victoires exaltaient et soulevaient les cœurs d'un peuple enthousiasmé, là où des cris de triomphe retentissaient et lançaient leur écho formidable au loin sur le lac, sur les collines environnantes, sur les rochers du Jura et dans l'immense marais, là, maintenant un calme lugubre a succédé aux clameurs et au cliquetis des bou-

cliers étincelants, les plaintes et les larmes ont remplacé les cris de gloire et de triomphe, et le silence de la mort enveloppe toutes choses de son voile mystérieux et désolé.

*Sic Transit gloria Mundi.*

Victor-H. BOURGEOIS.

---

## LE CHATEAU ROYAL DE LUTRY

---

On sait que, dès le X<sup>me</sup> siècle — un diplôme du roi Conrad du 4 septembre 967 en témoigne <sup>1</sup> — l'Eglise de Besançon possédait la ville de Cully, ainsi que d'autres domaines dans la région, qu'elle céda le 10 septembre 1246 <sup>2</sup> à l'évêque de Lausanne. Or, un diplôme de l'empereur Henri III, du 14 septembre 1043 <sup>3</sup>, adressé à l'archevêque Hugues de Besançon, décharge les chanoines (*fratribus*) de Saint-Jean et de Saint-Etienne de Besançon, ainsi que leurs fermiers (*servientibus*) de Cully et Riez (*Cuslie et Roaldo*), de toutes redevances, exactions de coutume et aggravations que l'intendant (*minister*) du château de Lutry exigeait d'eux. Cette concession était faite parce que l'archevêque et les siens l'avaient aidé à entrer en possession du château (*castrum*) de Lutry et de ses dépendances. Cette exemption fut confirmée dans deux diplômes impériaux de février 1153 <sup>4</sup> et du 4 novembre 1157 <sup>5</sup>, en même temps que d'autres privilèges de l'Eglise de Besançon, avec cette indication intéressante que, ne sachant plus ce qu'était ce château de Lutry

<sup>1</sup> Dunod, *Histoire des Séquanois*, t. II, p. 594. Dunod, *Histoire de l'Eglise de Besançon*, t. I, preuve LXI.

<sup>2</sup> A. C. V., *Répertoire des titres des évêques*, 1397, Ac 1, f<sup>o</sup> 45.

<sup>3</sup> Stumpf-Brentano, *Die Reichskanzler*, t. III *Acta imperii*, n<sup>o</sup> 54, reproduit plus loin.

<sup>4</sup> et <sup>5</sup> *Id.*, n<sup>os</sup> 124 et 131.